

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ du 21 AVR. 2026

portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel pour
l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires
au titre de l'année 2026

Le garde des sceaux, ministre de la Justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2015-1275 du 13 octobre 2015 modifié portant statut particulier des greffiers des services judiciaires et notamment l'article 19 ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2016 modifié fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves ainsi que la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires ;

Vu l'arrêté du 19 décembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires,

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont désignés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de greffier principal du corps des greffiers des services judiciaires au titre de l'année 2026 :

- **Madame Fabienne DEFFOBIS**, présidente du jury, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Montpellier,
- **Monsieur Stéphane BUSQUA**, directeur de greffe adjoint au parquet général de la Cour de cassation,
- **Monsieur Alessandro BUZZI**, chef de chambre à la Cour nationale du droit d'asile,
- **Madame Amandine CAGNION**, directrice des services de greffe judiciaires, secrétaire générale du conseil départemental d'accès au droit de l'Essonne,
- **Madame Catherine CHIRADE**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Mont-de-Marsan,
- **Madame Estelle COLLINET**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de la Roche-sur-Yon,

- **Monsieur Alban COTTRAY**, directeur des services de greffe judiciaires placé auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Pau,
- **Madame Laetitia GUILLAUMOT**, responsable chargée de la gestion des ressources humaines auprès du service administratif régional de la cour d'appel d'Orléans,
- **Madame Marie-Hélène PACI**, directrice des services de greffe judiciaires placée auprès du service administratif régional de la cour d'appel de Reims,
- **Monsieur Christophe PERESAN**, directeur de greffe du tribunal judiciaire de Caen,
- **Madame Karine PHIPPS-MESINELE**, directrice des services de greffe judiciaires au tribunal judiciaire de Rennes,
- **Monsieur Eric PRADEL**, directeur des services de greffe judiciaires placé auprès du service administratif régional de la cour d'appel d'Agen,
- **Madame Morgane RAOUX**, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Compiègne,
- **Monsieur Christian RENKER**, directeur des services de greffe judiciaires retraité,
- **Madame Christelle RIGNIER**, directrice de greffe du tribunal judiciaire d'Auxerre.

Article 2

Monsieur Christophe PERESAN est désigné pour remplacer la présidente du jury en cas d'empêchement de celle-ci.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 21 AVR. 2026

Le garde des sceaux, ministre de la Justice,

Par délégation, le directeur des services judiciaires,
Jean SEITHER

